



**EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR**

- Phares : Marque Dispositifs
- 2) Syst. anti-éblouissant Bilux à capuchon (Interr. au pied) 2)
- Feux de position
- Feux stop 2, combinés avec feux clignotants
- Eclairage du No de contr. 1, centre couvercle coffre
- 4) Avant = combinés avec feux position
- Arrière = combinés avec feux stop
- Avertisseur 1, élect. 2-tons av. interrupt. Essuie-glace 2, à dépression

**DIMENSIONS**

Voie	avant	1.410 mm.
	arrière	1.371 mm.
Largeur hors-tout		AV. 1.780 AR. 1.800 mm.
Empatement		3.048 mm.
Longueur hors-tout		5.280 mm.
Hauteur (non chargé)		1.581 mm.
Garde au sol		200 mm.
Porte à faux, arrière		— mm.
Crochet de remorque (haut. dep. sol)		— mm.
Crochet de remorque (porte à faux)		— mm.
Diamètre de braquage ext. gauche		13,10 m.
Diamètre de braquage ext. droite		12,60 m.
Dim. Intérieures		
Longueur du pont de charge		mm.
Largeur du pont de charge		mm.
Hauteur Intérieure		mm.
Haut. du pont dep. le sol		mm.
Ridelles (hauteur)		mm.

**OBSERVATIONS**

- 1) Frein à main : Modifié et amélioré par l'importateur. — A contrôler lors de l'expertise individuelle.
- 2) Phares/Feux de position : Modifiés et adaptés aux prescriptions par l'importateur (Montage de dispositifs MARCHAL avec feux de position internes)
- 3) Plaque de police : Doit être fixée de façon à pouvoir être lue de nuit à 20 m. de distance.
- MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS**
- 4) Feux clignotants : Les feux clignotants avant sont modifiés par l'importateur et montés dans les lieux de position d'origine (après remplacement du verre blanc par un verre rouge)
- Picturine de capot : Arrondir pointes avant & arrière
- L'équipement du vhc. et le frein à main sont à contrôler lors de l'expertise
- Lieu et date de l'expertise-type
- individuelle.